

LA CHRONIQUE DU CEPED

Centre français sur la population et le développement

ISSN 1157-4186

Avril-Juin 1995, n° 17

POPULATION ET URBANISATION EN AFRIQUE

L'urbanisation du continent africain bien que tardive, est rapide, le rythme de la croissance urbaine est particulièrement élevé. En 1950 seulement 14,5 % de la population résidait dans les villes¹. En 1990 presque le tiers de la population (32 %) du continent est urbaine, soit sensiblement la même proportion qu'en Asie (31,2 %), mais bien moins qu'en Europe (73,4 %) ou qu'en Amérique latine (71,5 %). Les Nations-Unies

seulement l'agriculture n'engendre pas suffisamment d'emplois, mais l'amélioration de la situation en milieu rural passe par une augmentation de la productivité qui libérera encore de la main d'oeuvre agricole. En revanche la concentration de consommateurs en ville, assure des débouchés nouveaux au milieu rural, et favorise une reconversion des cultures de rente vers le vivrier.

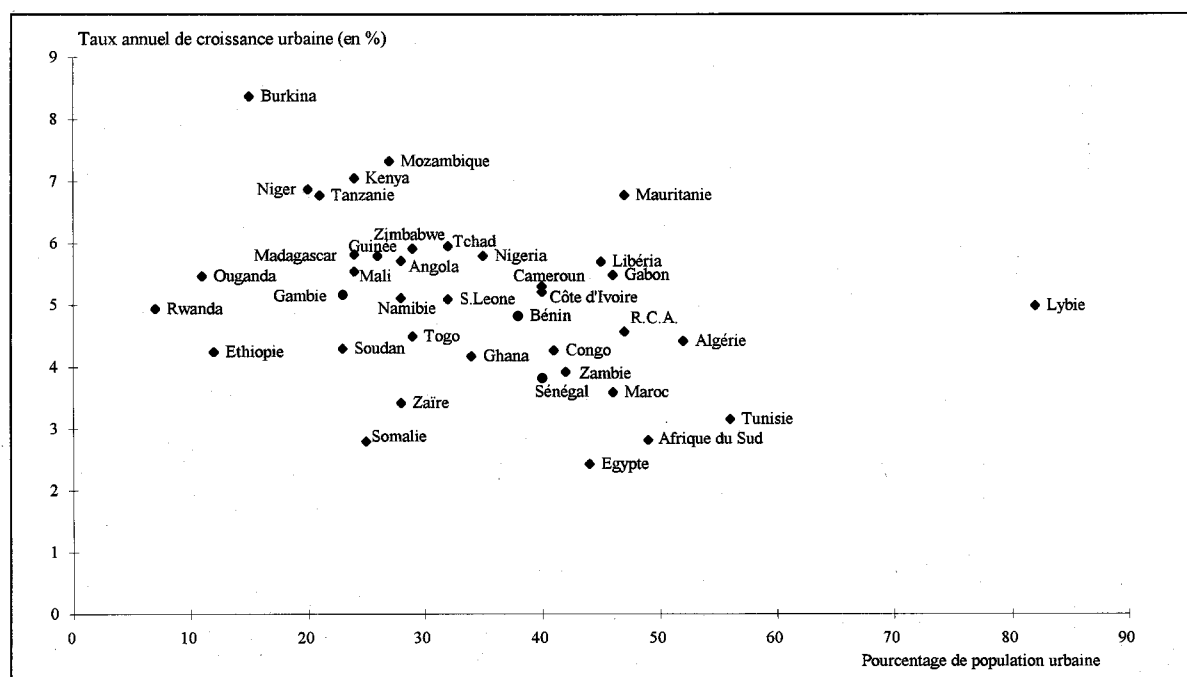


Figure 1 : Corrélation entre la proportion de population urbaine en 1990 et le taux annuel de croissance urbaine 1985-90

prévoit qu'à l'horizon 2025 plus de la moitié des africains vivront en ville (54,1 %). Contrairement au discours ambiant, il est peu probable ni même vraiment souhaitable que l'urbanisation se ralentisse. Non

¹ Les données statistiques proviennent de World Urbanization Prospects. The 1992 revision. United Nations (1993).

Dans l'ensemble ce sont les pays déjà fortement urbanisés qui ont un rythme de croissance urbaine plus faible. La figure 1 illustre bien la situation. Nous avons porté en abscisse la proportion de population vivant en milieu urbain en 1990 et en ordonnées le taux annuel d'accroissement de la population urbaine pour la période

1985-90. Certains pays faiblement urbanisés comme le Burkina-Faso ou le Niger enregistrent une forte croissance de la population urbaine (plus de 8 % pour le Burkina-Faso par exemple). À l'opposé, des pays urbanisés à plus de 50 % comme la Tunisie voient leur population urbaine croître à un rythme de 3 % par an. Le groupe des pays faiblement urbanisé et à taux d'urbanisation relativement bas comprend essentiellement des pays d'Afrique de l'Est ou Centrale. Les pays du pourtour méditerranéen sont dans l'ensemble déjà fortement urbanisés, et la croissance de leur population urbaine se ralentit. Une quinzaine de pays ont un taux d'urbanisation supérieur à 40 %. La Lybie constitue un cas à part, avec plus de 80 % de population urbaine, concentrée dans la capitale et le maintien d'un rythme de croissance urbaine de plus de 5 % par an.

Les mégapoles africaines

L'essentiel de la population urbaine réside en Afrique dans des villes de moins de 500.000 habitants. Mais les villes millionnaires attirent une part croissante de la population. En 1990, 35,6 % de la population urbaine mondiale vit dans des villes de plus de 1 million d'habitants, particulièrement en Amérique du Nord (49,2 %), en Amérique Latine (41,4 %). Le phénomène est plus récent en Afrique car en 1950 seulement 10,7 % de la population urbaine vivait dans des grandes agglomérations ; cette proportion atteint 29 % en 1990, et on l'estime à 39 % en 2010 (Tableau 1). Cette concentration est particulièrement marquée en Afrique du Nord. En Afrique Sub-Saharienne seule la ville de Lagos dépasse les 5 millions d'habitants.

Tableau 1 : Pourcentage de la population urbaine selon la taille des villes en 1990

Région	Taille 5 à 10 millions	1 à 5 millions	0,5 à 1 million	Moins de 500000
Afrique de l'Est	-	17	14	69
Afrique centrale	-	27	18	55
Afrique de l'Ouest	12	12	11	65
Maghreb	14	27	7	52
Afrique australe	-	31	15	54
Afrique	8	21	12	59

En 1990, 25 villes en Afrique dépassent le million d'habitant. La plupart des villes millionnaires sont des villes portuaires, traduisant bien l'extraversion des économies africaines. Toutefois la ville la plus peuplée, Le Caire, n'occupe, avec 8,6 millions d'habitants, que le 19^e rang des agglomérations mondiales.

Les données présentées au tableau 2 sont des estimations, et doivent être maniées avec prudence. On peut estimer qu'en 1995 certaines villes africaines ont rejoint le groupe des villes millionnaires, comme Lusaka, Harare ou Yaoundé. Certaines villes comme Maputo ou Conakry ont connu ces dernières années une

croissance particulièrement rapide. Si certaines agglomérations connaissent un ralentissement de leur croissance, la plupart des grandes capitales croissent encore au rythme d'environ 4 %, ce qui signifie un doublement en 17 ans. Même à ce rythme, les équipements urbains ont du mal à suivre. L'extension spatiale des grandes agglomérations pose de multiples problèmes de voirie, de transport, de logement, d'alimentation en eau, d'électrification, sans parler des problèmes et différends fonciers entre les pouvoirs publics et les autochtones.

Tableau 2 : Villes ayant plus d'un million d'habitants en 1990

Ville	Population en 1990 en millions d'habitants	Taux de croissance annuel 1985-90	Pourcentage de la population urbaine
Le Caire	8,6	2,3	37
Lagos	7,7	5,7	20
Kinshasa	3,5	4,3	33
Alexandrie	3,2	2,3	14
Alger	3,0	4,1	24
Casablanca	2,8	3,1	24
Tripoli	2,6	5,8	69
Le Cap	2,3	3,4	12
Abidjan	2,2	5,4	45
Khartoum	2,0	4,8	34
Tunis	1,8	4,1	39
Admis Abeba	1,8	3,9	30
Johannesburg	1,7	1,1	9
Maputo	1,6	7,2	41
Luanda	1,6	5,6	63
Dakar	1,6	4,9	55
Nairobi	1,5	5,9	27
Dar es Salam	1,4	5,4	27
Accra	1,4	3,4	28
Rabat	1,3	4,5	11
Ibadan	1,3	2,8	3
Conakry	1,1	6,2	76
Durban	1,1	1,3	6
East Rand	1,1	1,3	6
Douala	1,0	6,5	22

La ville est avant tout un "marché de l'emploi". Concentration d'hommes, la grande ville est aussi une concentration des moyens de production de biens et de service. Les besoins des citoyens génèrent de multiples emplois de production et de services. Un autre aspect important des conséquences de l'urbanisation rapide, réside dans la difficulté d'accès à un logement décent, la politique de logement social a échoué en Afrique. Non seulement la production de logement est inférieure aux prévisions et ne couvre pas la demande mais, de plus, le niveau des prix rend ces logements inaccessibles à ceux à qui ils étaient destinés : les logements soi-disant sociaux se retrouvent devenir la propriété des classes moyennes et aisées. Quelles que soient les politiques suivies, on a l'impression d'aboutir au même résultat dans la plupart des grandes villes africaines. Partout on

relève une logique d'exclusion de l'accès au sol et au logement du plus grand nombre. Cette inadéquation de la réponse à la question du logement n'est pas sans conséquences démographiques.

La diversité des situations démographiques découle d'une fragmentation sociale accrue : différences de mortalité entre quartiers, entre catégories sociales... Les indicateurs démographiques laissent percevoir la marginalisation croissante de certaines fractions de populations urbaines : l'exclusion des pauvres se traduit par des niveaux des indicateurs démographiques fort différents, particulièrement pour la mortalité. D'autres indicateurs démographiques peuvent également rendre compte des difficultés économiques accrues que connaissent les populations urbaines ; on pense notamment au mariage plus tardif des hommes et des femmes en ville, ou à l'évolution de la composition des ménages.

L'exemple de Dakar

L'analyse de la situation dakaroise permet d'illustrer notre propos. La crise a affecté les entreprises modernes plus que le reste de l'économie urbaine, mais il n'y a pas eu un transfert immédiat des emplois vers le secteur informel. Les conséquences sur l'emploi, de la crise touchant le secteur industriel et de l'arrêt de l'embauche dans la fonction publique sont graves : le secteur moderne a cessé de devenir un débouché pour les jeunes, alors que dans le même temps le secteur informel n'a pas les capacités suffisantes pour accueillir les chômeurs, et le Sénégal n'offre guère d'opportunités de reconversion dans l'agriculture. Le secteur informel ne peut absorber en son sein toute la main-d'oeuvre qui, dans les conditions où elle a été formée, se serait orientée vers le secteur moderne en période de croissance économique. Par ailleurs, le secteur informel subit les contrecoups du ralentissement de l'activité : quel que soit le secteur la consommation n'est plus assez forte pour soutenir la production et cela réduit d'autant les possibilités de formation en apprentissage et d'embauche des salariés.

Dans ce contexte de raréfaction de l'emploi, la charge des chefs de ménages s'accroît contrastant avec la faiblesse des revenus et des ressources. Les divers éléments rassemblés permettent d'avancer que le chef de ménage, même âgé, contribue à l'entretien de l'ensemble du ménage, en prenant en charge une partie des dépenses du ménage. La crise ne permet plus le transfert intergénérationnel des plus jeunes vers les aînés. Les jeunes vivent la crise, les aînés la supportent.

Même si le chef de ménage ne prend pas toujours en charge l'ensemble du ménage, il assure le logement et c'est déjà beaucoup dans une ville comme Dakar où le coût du logement est relativement important. La prééminence des chefs de ménage âgés parmi les

propriétaires entretient l'illusion d'une situation moins tendue sur le marché immobilier que sur le marché du travail. Outre la densification progressive des logements, l'augmentation de la taille des ménages résultent surtout d'un départ plus tardif des jeunes, et des jeunes dakarois en particulier, du logement des parents. La difficulté de trouver un travail et/ou un logement a pour effet de retarder le mariage des jeunes générations. Le marché locatif semble de moins en moins adapté à la structure des ménages, et à la demande des jeunes générations. Le système de la grande concession familiale qui se reproduit en ville, le retard des unions et l'hébergement plus long des jeunes couples amoindrissent les tensions sur le marché immobilier.

Outre les interrelations entre mariage et logement, le recul important de l'âge d'entrée en union des jeunes filles pèse sur la santé de la reproduction. L'âge moyen au mariage recule rapidement, l'âge aux premiers rapports sexuels varie peu. Ceci a des conséquences sur l'accès à la contraception des jeunes, sur l'augmentation des grossesses hors mariage, sur l'éducation et la santé des jeunes enfants.

Face à la crise et aux incertitudes, de nouvelles structurations sociales apparaissent et s'ajoutent aux formes de sociabilité anciennes. L'étude des formes multiples de sociabilité conduit à mettre en relief l'efficacité des réseaux urbains, notamment les réseaux de voisinage, les réseaux religieux confrériques, les réseaux politiques et les réseaux familiaux. De tels réseaux ne sont pas nécessairement le prolongement en ville des réseaux villageois. Leur émergence répond à des spécificités propres aux besoins d'insertion urbaine et de sociabilité dans l'agglomération de Dakar.

La crise des solidarités urbaines

Les effets des programmes d'ajustements structurels ont certainement des répercussions importantes sur les structures et les comportements démographiques et sur les structures familiales. L'ampleur de la diminution des revenus urbains et la crise du secteur agricole risquent de rendre inopérant les régulations sociales opérées jusqu'à présent par les réseaux sociaux de solidarité à base familiale. La notion de solidarité recouvre une multiplicité de pratiques : assistance mutuelle entre voisins ou parents, tontines, aide financière ponctuelle, soutien à la scolarisation, hébergement, etc... Mais ce qui fait le ressort commun de ces différentes solidarités, c'est une logique utilitariste : mise en commun de ressources permettant de se constituer en groupe de pression ou placement social et endettement d'obligés. L'émergence de nouveaux rapports sociaux passe donc par une remise en cause des solidarités anciennes. En outre, avec la paupérisation et la précarité grandissante des positions professionnelles, les modes de solidarité par redistribution directe à partir des classes moyennes

s'essoufflent et ne serviront plus longtemps encore d'amortisseur aux conséquences de la crise. On a constaté une tendance au repli sur la famille élémentaire au détriment de la parentèle. Dans ces milieux, en effet la croyance dans le salariat comme mode de promotion sociale se dissout, et recherche systématique de revenus complémentaires s'impose. La prise de conscience de

plus en plus aiguë de cette précarité croissante rend les catégories sociales intermédiaires réticentes à la redistribution et aux prélèvements sociaux ; elle accroît même la méfiance des pauvres envers les exclus.

Philippe Antoine

BLOC-NOTES

☺ ARRIVÉE

Christophe LEFRANC, administrateur de l'INSEE, a rejoint le CEPED depuis le 2 avril. Il travaillera plus particulièrement sur le thème de la famille et des interrelations entre facteurs démographiques et distribution des revenus.

Anne BOIDIN et Solange MANEIX viennent renforcer le secrétariat.

☹ DÉPART

Valérie DELAUNAY recruté comme chargé de recherche à l'ORSTOM, a été affectée à Dakar où elle a rejoint l'équipe population-santé de Niakhar.

📖 ACCUEIL ET STAGES AU CEPED

Patrick PÉLISSIER a contribué à l'analyse du logement dans les capitales africaines.

Sonia Isabel CATASÚS, professeur à l'université de la Habana (Cuba).

Anne Marie CODUR termine sa thèse sur population et environnement.

⌘ COLLOQUES ET SÉMINAIRES

Séminaire organisé par l'ENSEA et l'ORSTOM sur *les transitions de la fécondité et planification familiale en Afrique*, 16-19 mai 1995, Abidjan.

Séminaire organisé le CERDOJES sur *la promotion de la jeune fille rurale en Afrique*, 20-21 novembre 1995.

📖 PUBLICATIONS DU CEPED

Dossiers du CEPED

N° 30 France MESLÉ et Jacques VALLIN, *La mortalité dans le monde : tendances et perspectives*, 1995, 25 p.

N° 31 Thérèse LOCOH, *Familles africaines, population et qualité de la vie*, 1995, 48 p.

Documents et Manuels du CEPED

Jacques VALLIN (éd.), *Clins d'œil de démographes à l'Afrique et à Michel François*, 244 p.

🔍 À SIGNALER

MURRAY C. et LOPEZ A. (eds), *Global comparative assessments in the health sector : disease burden, expenditures and intervention packages*. Genève, OMS, 1995, 196 p.

BRIDEL L., MOREL A. et OUSSEINI I. (éds.), *Au contact Sahara-Sahel. Milieux et sociétés du Niger*, vol. 1, 277 p et vol. 2, 1994-1995, 184 p.

MARC A. et al. (éds.), *Social action programs and social fund. A review of design and implementation in Sub-saharan Africa*, World Bank discussion paper, n° 274, 1995, 155 p.

CELADE (éd.), *Las políticas de población en América latina y el Caribe : algunas reflexiones en el umbral del siglo XXI*, 1995, 141 p.

BOURDIER F., *Sickness and health in the village : an assessment of health conditions in South India (Coimbatore District)*, Pondy papers in social sciences, n° 17, Institut français de Pondichéry, 1995, 69 p.

WILCOX L.S. et MARKS J.S. (éds.), *From data to action. CDC's public health surveillance for women, infants and children*, CDC, 412 p.

👤 NOUVELLES DES PARTENAIRES

L'UEPA et l'Université de Dakar crée avec l'appui du FNUAP et de l'Université de Montréal, l'Institut de formation et de recherche en population, développement et santé de la reproduction.

Le CERPOD et le FNUAP organise du 15 au 19 mai une réunion d'experts sur le thème *Population, urbanisation et développement durable en Afrique au Sud du Sahara*.

Le Centre français sur la population et le développement (CEPED) est un *groupement d'intérêt scientifique* constitué par l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED), l'Institut National de la Statistique et des Etudes économiques (INSEE), l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM) et l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI).

Directeur de la publication : Jacques Vallin

Rédaction : Philippe Antoine